

**Délibération
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 58
Membres absents : 20
Procurations : 12

Séance du 16 novembre 2022
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 16 du
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 10/11/2022
Date de transmission : 22/11/2022
Date de mise en ligne : 23/11/2022

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. Knibiely), Mme CAILLEAUX Hélène (pouvoir M. Vincent STRICH), Mme CHAPPEL Josiane, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. Bernard KANNENGIESER), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. Lucien GASSER), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. Stéphane RODDE), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (procuration à M. Bernard JUCHS), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. André KASTLER), Mme WILLER Christèle,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

27^{ème} QUESTION

Transports : Avenant N°1 à la convention transfrontalière pour une « Offre de ticket journalier TicketTriRegio » (DELIBERATION n°2022-196)

Le ticket « TriRegio » est un titre de transport journalier, multimodal et transfrontalier permettant de se déplacer dans toute l'agglomération trinationale de Bâle pendant 24 heures avec un nombre illimité de voyages.

La gestion et la répartition des recettes issues des ventes est définie dans une convention entre les différents partenaires transfrontaliers, à savoir, le Tarifverbund Nordwestschweiz (TNW), le Regio Verkehrsverbund Lörrach (RVL), la région Grand Est, Saint-Louis Agglomération et la SNCF.

Cette convention définit également les zones de validité du ticket « TriRegio » qui se décline en deux options :

- Le « TicketTriRegio » petite zone valable dans les zones 10, 11, 13 et 40 du TNW, les zones 1, 2, 3 et 8 du RVL, l'ensemble du réseau Distribus et sur la ligne SNCF entre Bâle et Bartenheim.
- Le « TicketTriRegio » grande zone valable sur l'ensemble du TNW, sur l'ensemble du RVL, le Distribus et sur la ligne SNCF entre Bâle et Mulhouse.

Saint-Louis Agglomération a demandé la mise à jour du périmètre de validité « TicketTriRegio » petite zone afin d'y inclure la gare de Sierentz.

Par ailleurs, il est également prévu de modifier les modalités de reversement de la part des recettes collectées par la SNCF aux autres partenaires.

Pour ce faire, il est nécessaire de conclure un avenant n°1 à la convention « Offre de ticket journalier TicketTriRegio ».

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le projet d'avenant n°1 à la convention « Offre de ticket journalier TicketTriRegio » tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant n°1 ainsi que tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,
Pascale SCHMIDICER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 22 novembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

